

Analyse des options envisageables pour aller au-delà de l'objectif de 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre et évaluation du risque de «fuites de carbone»

2011/2012(INI) - 31/03/2011

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission sur l'état d'avancement des travaux de l'Organisation maritime internationale (OMI) en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des transports maritimes. La Commission a souligné qu'il était nécessaire, d'une part, d'obtenir à l'OMI un vote favorable à un indice d'efficacité énergétique (EEDI) pour la conception des nouveaux navires et, d'autre part, de s'efforcer à réaliser des progrès sur des mesures axées sur le marché, telles que le système d'échange de quotas d'émissions pour les navires et un fonds pour les gaz à effet de serre, auxquelles s'opposent toujours notamment les pays en développement.